

Au collège du 10 septembre 1989. sur La Pratique

Il existe actuellement 3 propositions (C. Conté, J. Nassif, N. Milgram). Le conseil qui travaille cette question ne devant se réunir que deux jours plus tard, une discussion s'engage sur le ou les cadres de travail que pourraient permettre ces propositions ou d'autres encore à venir.

Divers problèmes sont abordés en ordre dispersé

Faut-il lier ou disjoindre ces cadres de travail d'avec l'habilitation? S'il n'y a qu'une seule "procédure", on risque d'aboutir rapidement à une langue de bois. S'il y en avait plusieurs, on risquerait alors d'avoir plusieurs groupes d'autohabilitation. Faudrait-il dans ce cas qu'ils aient à en rendre compte devant un jury, constitué comment? Etc...

Le collège exprime le souci de spécifier davantage un cadre possible de l'expérience qui soit, par exemple, nettement différencié du contrôle et pour certains, clivé d'un travail sur d'éventuels critères d'habilitation.

L'une des préoccupations des Cartels interrogeant "l'analyste en fonction" devrait d'ailleurs aboutir à un questionnement de la pratique du contrôle.

CONSEILS

Procédures sur la Pratique

Au terme d'un certain nombre de réunions, le Conseil propose de mettre en jeu l'étude de la pratique analytique et de sa spécificité, par la formation de Cartels qui se constitueront par cooptation. Cette forme n'exclut pas d'autres initiatives, mais elle est proposée comme point de départ, dont les membres signataires sont partie prenante.

Le Conseil propose un élargissement de sa réflexion en invitant tous les analystes intéressés par ce travail, qu'ils appartiennent aux C.C.A.F. ou des institutions voisines, se réunir

Judi 12 Octobre I 21h
au Méditel
28 Boulevard Pasteur
75015 PARIS

Lors de cette réunion, il sera discuté de la forme que peut prendre ce travail sur la pratique, sur la base d'un engagement de principe : chacun qui s'y présente décide, par là-même, de faire partie d'un "Cartel de Pratique", étant entendu que dans ces cartels c'est la spécificité même de l'analyse freudienne qui sera interrogée.

Une première évaluation des effets de ce type d'interrogation sera envisagée lors d'une réunion d'ensemble de ces cartels en mai-juin 1990, afin de prévoir les modalités de la poursuite de ce travail.

Gérard BESSER, Claude CONTE, Nicole MILGRAN, Jacques NASSIF,
Nicole PÉPIN et Bernard TAUBER